

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	4 004 580	FH	4 004 580	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 004 580	FK	4 004 580	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	726 000	
	Autres produits (1) (11)			FQ	2 528	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 733 108
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	92 738	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	308 477	
	Salaires et traitements*			FY	1 194 888	
	Charges sociales (10)			FZ	1 015 440	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*			GA	144 405
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	988 051	
Autres charges (12)			GE	4		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 744 004	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	989 105	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	661 069 890	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 188 721	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN	290 775	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	662 549 386	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	94 224 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	0	
	Différences négatives de change			GS	25 895	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	94 249 895	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	568 299 491	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	569 288 596	

Désignation de l'entreprise PARTIDIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 1 620 526
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 1 486 432
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 3 106 959
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 355 495
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 1 232 946
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 2 445 912
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 4 034 353
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -927 395	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 4 100 574	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 670 389 453	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 106 128 826	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 564 260 627	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEP ACQUISITIONS ET AUTRES	71 047		
TAXE FONCIERE / TAXE SUR LOGEMENTS VACANTS	776		
CHARGES EXCEP AUTRES OP GESTION	283 672		
VNC IMMO CORPO CEDEE - TERRAIN BEAUVAIS AG477	24 655		
DEBLOCAGE PLAN AP	1 208 291		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

PARTIDIS

S.A.S. au capital de 259 002 059,42 euros
Siège social : Tour SAINT-GOBAIN, 12 place de l'Iris,
92400 COURBEVOIE
433 699 337 R.C.S. NANTERRE

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQE EN DATE DU 21 MAI 2024</p>

L'an Deux Mille Vingt-Quatre,
Le Vingt-et-un Mai,

Au siège social, la société COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN, société par actions au capital de 2 025 752 048 € dont le siège social est à Courbevoie (92400) « Tour Saint-Gobain », 12 place de l'Iris, identifiée sous le numéro 542 039 532 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, représentée par Monsieur N. SREEDHAR, dûment habilité à cet effet,

Associée unique de la société PARTIDIS, a pris les décisions portant :

- Le rapport de gestion de l'exercice 2023 ;
- Le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice ;
- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- L'affectation du résultat ;
- Situation des mandats des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants ;
- Harmonisation des statuts quant à la nomination des commissaires aux comptes ;
- Modification des articles 10 et 11 statuts ;
- Pouvoir à conférer.

Le Commissaire aux comptes a été régulièrement informé.

PREMIERE DECISION :

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus entier de sa gestion au Président.

DEUXIEME DECISION :

L'associée unique, constatant un bénéfice de 564 260 627,12 euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 décide, sur proposition du président, après en avoir délibéré, l'affectation suivante :

Origine

Réserve légale	25 900 205,94 €
Report à nouveau avant affectation	69 341 324,52 €
Résultat net	564 260 627,12€
Total avant affectation	659 502 157,58€

Affectation du résultat

Réserve légale	25 900 205,94€
Distribution Dividendes	564 296 342,13 €
Report à nouveau après affectation	69 305 609,51€
Total après affectation	659 502 157,58 €

L'associé unique, sur proposition du Président, propose de verser un dividende de 564 296 342,13 € à son actionnaire unique la CSG, lequel s'élève à 9,63 € par action. Il sera mis en paiement à compter du 23 Mai 2024.

L'associée unique reconnaît, qu'au titre des trois derniers exercices, le montant des dividendes mis en distribution a été le suivant :

Exercices	Nombre d'actions	Dividende par action	Dividende total (€)
2022	58 597 751	4.03	236 148 936.53
2021	58 597 751	0	0
2020	58 597 751	0	0

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, constatant que le mandat du cabinet DELOITTE & ASSOCIES en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire arrive à échéance à l'issue des présentes Décisions, décide de renouveler son mandat pour une période de 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

Le cabinet DELOITTE & ASSOCIES a déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat.

QUATRIEME DECISION :

L'Associée Unique, constatant que le mandat du cabinet BEAS en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant arrive à échéance à l'issue des présentes Décisions, décide de ne pas renouveler son mandat conformément aux statuts de la société et à l'article L. 823-1 du Code de Commerce, et sous réserve de l'approbation de la sixième résolution ci-dessous.

CINQUIEME DECISION :

Après lecture du rapport du Président, l'associé unique décide de procéder à l'harmonisation des statuts quant à la nomination des commissaires aux comptes.

L'article 12 des statuts sera modifiée comme suit :

« Si la société répond aux critères légaux relatifs à la nomination de commissaires aux comptes, ces derniers seront nommés par l'associé unique ou les associés. Ils exerceront leur mission conformément à la loi. »

SIXIEME DECISION :

Après lecture du rapport du Président, l'associé unique décide afin de se conformer aux dispositions légales d'apporter les modifications suivantes portant sur :

- Article 10 - Présidence – pouvoirs
- Article 11 - Directeur Général - Directeur Général Délégué

L'article 10 alinéa 2 des statuts sera modifié comme suit :

« lorsque la société comporte plusieurs associés, la révocation et le remplacement s'effectuent par une décision collective des associés »

L'article 11 alinéa 5 des statuts sera modifié comme suit :

« lorsque la société comporte plusieurs associés, la révocation et le remplacement s'effectuent par une décision collective des associés. »

SEPTIEME DECISION :

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

Fait à Courbevoie,
Le 21 mai 2024.

La société COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
Représentée par Monsieur N SREEDHAR



PARTIDIS

Société par actions simplifiée

Tour Saint-Gobain

12, Place de l'Iris

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

PARTIDIS

Société par actions simplifiée

Tour Saint-Gobain

12, Place de l'Iris

92400 Courbevoie

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société PARTIDIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARTIDIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon la méthode décrite dans la note 2.2.1 « Immobilisations et amortissements » de l'annexe relative aux principes comptables et méthodes d'évaluation. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et, sur la base des éléments disponibles ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 31 décembre 2023.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield logo with a white checkmark on the left, followed by a handwritten signature in black ink that reads "Frédéric Gourd".

Frédéric Gourd

PARTIDIS

SAS au Capital de 259 002 059 euros

Siège Social : « Tour Saint-Gobain » 12 place de l'Iris 92400 COURBEVOIE

R.C.S. Nanterre 433 699 337

* * * * *

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2023

* * * * *

1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
2.	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	6
2.1.	Principes comptables	7
2.2.	Principales méthodes utilisées	7
2.2.1.	Immobilisations et amortissements	7
2.2.2.	Stocks	9
2.2.3.	Créances	9
2.2.4.	Conversion des créances et des dettes libellées en devises	9
2.2.5.	Disponibilités et concours bancaires courants	9
2.2.6.	Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	9
2.2.7.	Provision pour risques et charges	10
2.2.8.	Chiffre d'affaires	10
3	NOTES SUR LE BILAN	11
3.1.	Immobilisations	11
3.2.	Actif circulant	13
3.3.	Capitaux propres	13
3.4.	Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif	14
3.5.	Etat des créances et dettes par échéances	14
3.6.	Comptes rattachés	15
3.7.	Transactions avec des parties liées	15
4	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
4.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	15
4.2.	Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges	15
4.3.	Résultat financier	16
4.4.	Résultat exceptionnel	16
4.5.	Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	16
4.6.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	17
5	AUTRES INFORMATIONS	18
5.1.	Engagements financiers	18
5.2.	Effectif moyen	18
5.3.	Rémunération des organes d'Administration	18
5.4.	Consolidation	19
5.5.	Intégration fiscale	19
5.6.	Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan	19
5.7.	Autres éléments significatifs	19
5.8.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	19

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	12/31/2023	12/31/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement			0	0
Frais de recherche et développement			0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial			0	0
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours			0	0
Avances et acomptes			0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	15 918 989	622 270	15 296 719	15 326 161
Constructions	9 234 499	4 872 802	4 361 698	2 309 522
Installations techniques, matériel, outillage			0	0
Autres			0	0
Immobilisations corporelles en cours			0	1 428 336
Avances et acomptes			0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence			0	0
Autres participations	2 529 719 704	1 594 036 000	935 683 704	1 026 664 879
Créances rattachées à des participations			0	0
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés			0	0
Prêts	124	0	124	124
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE	2 554 873 316	1 599 531 072	955 342 245	1 045 729 022
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements			0	0
En-cours de production de biens			0	0
En-cours de production de services			0	0
Produits intermédiaires et finis			0	0
Marchandises			0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	3 090	0	3 090	0
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 126 084	0	1 126 084	1 913 671
Autres	592 870 083	0	592 870 083	416 194 329
Capital souscrit et appelé, non versé			0	0
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres			0	0
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
Disponibilités	0		0	0
Charges constatées d'avance	0		0	0
ACTIF CIRCULANT	593 999 257	0	593 999 257	418 108 000
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 148 872 573	1 599 531 072	1 549 341 502	1 463 837 022

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital	259 002 059	259 002 059
Primes d'émission, de fusion, d'apport	56	56
Ecarts de réévaluation	0	0
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	25 900 206	5 859 775
Réserves statutaires ou contractuelles		0
Réserves réglementées		0
Autres réserves		0
Report à nouveau	69 341 325	-111 203 062
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	564 260 627	436 733 754
Subventions d'investissement		0
Provisions réglementées		0
CAPITAUX PROPRES	918 504 273	590 392 582
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques	0	
Provisions pour charges	10 089 702	8 726 171
PROVISIONS	10 089 702	8 726 171
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	614 503 733	858 034 943
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 731 264	5 625 532
Dettes fiscales et sociales	4 512 485	1 054 763
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	45	3 030
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	0	0
DETTES	620 747 527	864 718 268
Ecarts de conversion passif	0	0
TOTAL GENERAL	1 549 341 502	1 463 837 021

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue de biens	0	0	0	0
Production vendue de services	4 004 580	0	4 004 580	4 152 182
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 004 580	0	4 004 580	4 152 182
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			726 000	475 000
Autres produits			2 528	22 585
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 733 108	4 649 767
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			92 738	596 449
Impôts, taxes et versements assimilés			308 477	672 770
Salaires et traitements			1 194 888	1 672 653
Charges sociales			1 015 440	600 104
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			144 405	92 249
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			0	0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			0	0
Dotations aux provisions			988 051	1 244 936
Autres charges			4	8 293
CHARGES D'EXPLOITATION			3 744 003	4 887 454
RESULTAT D'EXPLOITATION			989 105	-237 687
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré			0	0
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			661 069 890	476 768 507
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 188 721	
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				108 806 000
Différences positives de change			290 775	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			662 549 386	585 574 507
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			94 224 000	128 695 000
Intérêts et charges assimilées			0	19 555 318
Différences négatives de change			25 895	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			94 249 895	148 250 318
RESULTAT FINANCIER			568 299 491	437 324 189
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			569 288 596	437 086 502

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	8 060
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 620 526	8 801
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	1 486 432	1 957 629
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 106 958	1 974 490
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	355 495	54 470
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 232 946	817 230
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 445 912	900 808
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 034 353	1 772 508
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-927 395	201 982
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	4 100 574	554 731
TOTAL DES PRODUITS	670 389 453	592 198 764
TOTAL DES CHARGES	106 128 826	155 465 010
BENEFICE OU PERTE	564 260 627	436 733 754

L'activité de la société est une holding du groupe Saint-Gobain.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30 Avril 2024 par décision du Président.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Activité de l'exercice

- Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 est de 4 005 K€ contre 4 152 K€ pour l'exercice précédent.
- Les dividendes reçus sur 2023 sont de 661 070 K€ contre 476 769 K€ pour l'exercice précédent.
- À la suite de l'affectation du résultat de 2022, le report à nouveau passe créditeur à 69 341 K€ et sa réserve légale est constituée pour sa totalité.
- Diminution de ses emprunts qui passent à 605 000 K€ à fin 2023 contre 845 000 K€ pour l'exercice précédent. Le montant de ses intérêts dus est de 15 610 K€ sur 2023 contre 20 582 K€ pour l'exercice précédent.
- La hausse des taux d'intérêts rémunérant sa trésorerie groupe ont permis de dégager 16 799 K€ de profits financiers sur 2023 contre 1 027 K€ en 2022.
- Les immobilisations bâtiments ont été revalorisées de 2 M€ à la suite des travaux de rénovation de l'agence de Nanterre, louée à Point P.
- La société a dégagé une plus-value de cession de 1 620 K€ sur la vente d'un terrain devenu constructible à Beauvais.

Opérations relatives aux titres de participation

- Augmentation de capital dans SG Europe du Sud, détenue à 100 %, pour 3 101 K€, sans augmentation du nombre de titres.
- Sur 2023, elle a doté pour 94 082 K€ de dépréciations de ses titres de participations :
 - SG DISTRIBUIÇÃO BRASIL LTDA pour 55 491 K€
 - SG LTD pour 33 404 K€
 - SG Europe du Sud Moa pour 5 187 K€

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Il est fait application de la mise à jour en 2021 de la "Recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de la comptabilisation des engagements de retraite et avantages".

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- **le prix d'achat,**
- **les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.**

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évalués à leur coût de production. Le coût de production comprend :

- **le coût d'acquisition des matières premières consommées,**
- **les charges directes de production,**
- **les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionnement.**
- **Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.**

La société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens en mode linéaires peuvent être résumées comme suit :

- constructions 30 ans
- matériel et outillage 5 à 10 ans
- matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans
- mobilier 10 ans
- agencements des constructions 10 ans

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des business plans (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute (ou valeur nette comptable), une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

Une provision sur situation nette négative peut être enregistrée lorsque la société est engagée à combler les passifs de ses filiales.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés selon la méthode du prix de revient complet de production, qui comprend les coûts directs et indirects de production. Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation.

La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau d'obsolescence des produits.

Néant chez PARTIDIS.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant intra-groupe auprès de Saint-Gobain Glass France et centralise le cash-pooling de sociétés françaises du groupe.

Les disponibilités et concours courants en devises étrangères sont évaluées au cours de clôture.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

La société comptabilise ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Si les droits acquis plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de prestations de service sont enregistrées mensuellement au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3 NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 0 K€.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 0 K€.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 2 192 K€ et la dotation aux amortissements à 144 K€.

Les immobilisations en cours en fin de période s'élèvent à 0 K€.

Les cessions sont de 0 K€.

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2023 se traduit par une hausse de 3 101 K€ correspondant à sa participation dans l'augmentation de capital dans SG Europe du Sud MOA.

Sociétés détenues	Devise	Capital (en K devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en K devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en K Euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en K Euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en K Euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en K Euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en K Euros)
FERME DE L'ORME	EUR	8		100	0	8	89		52
POINT P SAS	EUR	89 437	-90 182	100	357 817	357 817	717 881	420 711	400 740
MBM,COMASUD (POINT P SAS)	EUR							1	
SANITAS TROESCH AG OK	CHF	3 640	22 315	100	64 552	64 552	634 077	50 239	54 148
SAINT GOBAIN POLSKA SP Z OO	PLN	210 549	223 422	36	40 938	40 938	136 417		19 175
SG EUROPE DU SUD MOA	EUR	2 588	768	100	10 587	5 400	14 899		-1 935
SG NORDIC AS (Danemark)	DKK	600	1 866 268	100	333 606	333 606		187 988	204 592
SG LTD (UK)	GBP	1 378 289	-1 442 033	72	1 652 211	133 362			-14 549
SG BUILDING DIST (ROI) LTD (Irlande)	EUR		11 891	100	0	0		2 133	2 377
Saint Gobain Distribuicao Brasil LTDA	BRL	537 114	-242 636	75	70 000	0	233 090		-93 725
TOTAL					2 529 719	935 683		661 070	

(1) Documents non communiqués

d) Variation des immobilisations et des amortissements

Variation des immobilisations

(en milliers d'euros)	1/1/2023	Augmentation	Diminution	Reclassement	31/12/2023
Frais d'établissement	—				—
Fonds de commerce	—				—
Coût de développement					—
Brevet et licences					—
Autres immobilisations incorporelles					—
Terrains	15 944		25		15 919
Constructions	7 043	2 192			9 235
Installations techniques et autres immobilisations corporelles					—
Immobilisations en cours	1 428		1 428		—
Avances et acomptes					—
Immobilisations financières	2 526 619	3 101			2 529 720
TOTAL	2 551 034	5 293	1 453	—	2 554 874

Augmentations: signe +
Diminutions: signe -

Variation des amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	Amortissements et dépréciations au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnels		Reclassements	Amortissements et dépréciations en fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions		
Amortissements immobilisations incorporelles	0	0	0				0
I							
Dépréciations immobilisations incorporelles	0	0	0				0
II							
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements immobilisations corporelles	5 351	144	0				5 495
III							
Dépréciations immobilisations corporelles	0	0	0	0	0		0
IV							
TOTAL	5 351	144	0	0	0	0	5 495
Dépréciations titres de participation	1 499 954	94 082		0	0		1 594 036
V							
TOTAL	1 499 954	94 082	0	0	0	0	1 594 036

Augmentations: signe +
Diminutions: signe -

3.2. Actif circulant

En milliers d'Euros

Dépréciation de l'actif circulant

Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Augmentations : Reclassement de présentation	Augmentations : fusion Quantum	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	0	0			0	0
Créances	0	0			0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

Augmentations: signe +
Diminutions: signe -

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 259 002 059,42 euros, se compose de 58 597 751 actions d'une valeur nominale de 4.42 euros chacune et détenus par la Compagnie de Saint-Gobain à 100%.

b) Variation des capitaux propres

Intitulé	Ouverture	Impact changement de méthode	Report à nouveau	Dividendes	Résultat 2023	Autres	Clôture
Capital social	259 002						259 002
Prime d'émission	0		0		0		0
Ecart de réévaluation	0				0		0
Réserve légale	5 860		20 040				25 900
Réserves ordinaires	0				0		0
Report à nouveau	-111 203		180 544				69 342
Acompte sur dividendes							
Provision réglementées	0				0	0	0
Subvention d'investissement	0				0	0	0
Dividendes			236 149	-236 149			0
Résultat de l'exercice	436 734		-436 734		564 261		564 261
TOTAL Capitaux Propres	590 393	0	-1	-236 149	564 261	0	918 505

Dividendes : signe -

c) Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	01/01/2023	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Provision pour investissement	0		0	0	0
Provision pour hausse des prix	0		0	0	0
Amortissements dérogatoires	0		0	0	0
Autres provisions réglementées	0		0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0

Augmentations: signe +
Diminutions: signe -

Néant.

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif

Variation des provisions pour risques et charges et pour dépréciations sur actif circulant et immobilisé

(en milliers d'euros)	1/1/2023	Reclassement de présentation	Fusion Solar et Quantum	Dotation	Utilisation	Reprise	31/12/2023
Provision retraite	3 670			1 130		-726	4 074
Provision indemnités de fin de carrière							0
Provision autres avantages LT personnel							0
Provision sur titres de participation							0
Provision litiges chantiers							0
Divers	1 907			2 446		-1 486	2 867
Provisions impôts	3 150						3 150
TOTAL	8 727	0	0	3 576	0	-2 212	10 091
Provisions dépréciations sur actif circulant							
sur autres actifs immobilisés	1 499 954			94 082			1 594 036
TOTAL	1 499 954	0	0	94 082	0	0	1 594 036

3.5. Etat des créances et dettes par échéances

(en milliers d'euros)

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance +1 an -5 ans	Échéance +5 ans
Actif immobilisé :	0	0	0	0
. Créances rattachés à des participations	0	0	0	0
. Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Actif circulant :	593 999	593 650	349	0
. Créances clients (1)	1 126	1 039	87	
. Créances diverses (3)	592 873	592 611	262	
Charges constatées d'avance :	0	0	0	
Dettes financières :	614 504	0	367 156	247 347
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	0
. Dettes financières diverses (4)	614 504	0	367 156	247 347
Dettes d'exploitation et diverses (2)	6 244	5 878	367	0

(1) dont 721 KE de produits à recevoir

(2) dont 989 KE de charges à payer

(3) dont 592 611 KE de comptes courants intra-groupe

(4) dont 0 KE de comptes courants intra-groupe

3.6. Comptes rattachés

Les **produits à recevoir**, qui s'élèvent à 594 028K€, sont constitués par :

- Créances clients et comptes rattachés pour 1 126K€
- Autres créances pour 592 902K€

Les **charges à payer**, qui s'élèvent au total à 607 914K€, sont constituées principalement :

- de dettes fournisseurs pour 1 885K€
- de dettes fiscales et sociales pour 1 197K€
- d'intérêts courus sur emprunts et dettes financières pour 9 286K€

3.7. Transactions avec des parties liées

Conformément au règlement ANC n° 2010-02 du 02 Septembre 2010 modifiant le PCG art.531-3, 532-11 et 532-12, nous portons à votre connaissance le fait qu'aucune transaction significative, qui n'aurait pas été conclue à des conditions de marché, n'a été réalisée sur l'exercice 2023 avec des parties liées.

4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

Le chiffre d'affaires net réalisé en France est de 4 005K€ et représente 100 % du chiffre d'affaires net total.

Par activité

Le chiffres d'affaires se décompose de prestations de services. Il est constitué de loyers et frais accessoires et de refacturations de frais de salaires à des sociétés du Groupe.

4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Néant.

4.3. Résultat financier

(en milliers d'euros)

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Dividendes	661 070
- Dotations / reprises de dépréciation des titres de participations	-94 224
- Intérêts financiers nets et autres charges financières	1 189
- Résultat de change	<u>265 000</u>
- Résultat financier	568 300

4.4. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Solde net des dotations / reprises sur provisions exceptionnelles	-959
- Solde net des dotations / reprises sur provision pour impôts	
- Solde net des dotations / Reprises sur provision litige	
- Charges et produits exceptionnels de gestion	-1 563
- Plus et moins-values de cessions	<u>1 596</u>
- Résultat exceptionnel	-927

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Répartition	Taux	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant hors participation	25,00 %	569 289	-4 101	565 188
Résultat courant hors participation				0
Résultat exceptionnel à court terme		-927		-927
Résultat exceptionnel à long terme				0
Participation des salariés aux fruits de l'expansion				0
Contribution sociale sur les bénéfices				0
Crédit d'impôt				0
Résultat comptable		568 362	-4 101	564 261

Produits: signe +
Charges: signe -

4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 1 675K€, calculé au taux de 25.82%

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Base de calcul	Montants en K€
BASE D'IMPOT SUR :	
. Provisions réglementées :	0
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour fluctuation des cours	
- Provision pour investissements	
- Amortissements dérogatoires	
. Subventions d'investissement	
. Produits non imposables temporairement :	0
(à réintégrer l'année de leur acquisition)	
- plafonnement TP	
TOTAL ACCROISSEMENTS	0
BASE D'IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
. Charges non déductibles temporairement :	-1 675
(à déduire l'année suivante)	
- Provision pour risques et charges	
- Provision pour retraites	-887
- Contribution solidarité	0
- Dépréciations clients	0
- Autres	-788
TOTAL ALLEGEMENTS	-1 675
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	0
Base d'impôt dû sur plus-values différées	
Crédit à imputer sur :	134 711
- Amortissements réputés différés	
- Déficit reportables	134 711
- Moins-values au taux réduit	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	134 711

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux provisionnés, nets des fonds de couverture de retraites complémentaires, a été évalué au 31 décembre 2023 à 4 074 K€.

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

b) Crédit-bail

Néant.

c) Autres engagements financiers

Néant.

5.2. Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	TOTAL
Cadres	1		1
Agents de maîtrise et Techniciens	0		0
Employés	0		0
TOTAL	1		1

5.3. Rémunération des organes d'Administration

Les organes d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de la part de la société, que ce soit au titre de leur fonction ou de leur mandat.

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2000, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

5.6.

Néant.

5.7. Autres éléments significatifs

Néant.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PARTIDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 0012 PLACE DE L'IRIS 92400 COURBEVOIE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 3 3 6 9 9 3 3 7 0 0 0 1 3			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/12/2023				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	15 918 989	622 270	15 296 719
		Constructions	AP	AQ	9 234 499	4 872 802	4 361 698
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 529 719 704	1 594 036 000	935 683 704
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	124		124
Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	2 554 873 316	1 599 531 071	955 342 245	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 090		3 090
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 126 084		1 126 084
		Autres créances (3)	BZ	CA	592 870 083		592 870 083
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	593 999 256		593 999 256	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 148 872 573	1 599 531 071	1 549 341 501	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>PARTIDIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 259 002 059.....)	DA 259 002 059
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 56
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC
	Réserve légale (3)	DD 25 900 206
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG
	Report à nouveau	DH 69 341 325
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 564 260 627
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 918 504 273
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ 10 089 702
	TOTAL (III)	DR 10 089 702
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV 614 503 733
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 1 731 264
	Dettes fiscales et sociales	DY 4 512 485
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Autres dettes	EA 45	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
TOTAL (IV)	EC 620 747 526	
Ecarts de conversion passif*	(V) ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 549 341 501	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 5 877 268	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Bilan certifié conforme par le Président

Thierry Fournier

Thierry Fournier (Jul 2, 2024 17:04 GMT+2)